



# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66

mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 19 mars 2012**

**Absents excusés : M DEL PESO David (pouvoir à Mme ARNOULT Valérie)**

Le Maire présente l'analyse de la situation de la commune à la fin de l'exercice 2011 et les perspectives pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain COTTENCE,

- Approuve le Compte Administratif 2011 de la commune laissant apparaître après reprise des résultats antérieurs :
  - Un déficit d'investissement de 19 004.48 €
  - Un excédent de fonctionnement de 218 729.61 €
  - Des restes à réaliser d'un montant de 2 000.00 € (honoraires architecte vestiaires du stade)
- Décide d'affecter 19 005.00 € au D001, 21 005 € au R1068 et 197 724.00 € au R002
- Approuve le Budget Primitif qui s'équilibre :
  - En investissement à 296 061.00 €
  - En fonctionnement à 585 420.00 €
- Approuve le Compte de Gestion de la trésorière en concordance avec le Compte Administratif.
- Décide de reconduire le taux des taxes afin d'assurer le produit nécessaire à l'équilibre du budget

Nature des Taxes	Taux	Produits
Taxe d'habitation	8.48	48 540 €
Taxe foncière (bâti)	16.06	64 898 €
Taxe foncière (non bâti)	32.53	55 041 €
TOTAL		168 479 €

- Approuve le Compte Administratif de l'Eau :
  - Déficit d'investissement de 13 880.46 €
  - Excédent de fonctionnement de 46 433.95€
- Décide d'affecter 13 881.00 € au D001, 13 881.00 € au R1068 et 32 553.00 € au R002
- Approuve le Budget Primitif 2012 qui s'équilibre :
  - En investissement à 23 477.00 €
  - En fonctionnement à 78 477.00 €
- Approuve le Compte de Gestion de la trésorière.
- Approuve le Compte Administratif de l'Assainissement :
  - Excédent d'investissement de 42 938.68 €
  - Excédent de fonctionnement de 14 852.18 €
- Décide d'affecter 42 938.00 € au R001 et 14 852.00 € au R002
- Approuve le Budget Primitif 2012 qui s'équilibre :
  - En investissement à 87 519.00 €
  - En fonctionnement à 87 005.00 €
- Approuve le Compte de Gestion de la Trésorière.
- Approuve la prise de compétence par la Communauté de Commune du Bonnevalais pour le très haut débit.

Le Maire,  
François WISSOCQ.